



Le visage de Genappe va profondément se modifier dans les années à venir. La réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie, la revitalisation du centre-ville, le caractère vert, si cher à notre belle commune... Pour réaliser ces changements, les défis sont nombreux. Depuis plusieurs années, la Ville y travaille avec enthousiasme et souhaite poursuivre avec vous. Pour en savoir plus, découvrez nos projets en page 5.

Une histwère
da Franswès
Langlet

en page 2

N'oubliez pas
le guide !

en page 2

Des aquarelles
qui vont vous
enchanter !

en page 6

Le CPAS met
les petits plats
dans les grands

en page 7

Zoom sur le
Tof Théâtre

en page 11

**Le prix du sac
poubelle vous fait
mal au ventre ?**



Mettez votre poubelle
au régime

ASSOCIATIONS

La fiesse à Bousval vous présente

La Bousval Beach F'estival
Venez faire la fête avec nous les 13, 14 et 15 septembre sur la Place de la Gare. Ce sera l'occasion de partager de bons moments entre villageois, d'échanger entre générations, et de jouer en familles. Nous vous proposons des activités pour tous.

Programme

Beach-Volley pour les familles et pour les experts,
Samedi soir, soirée 80-90.

Dimanche après-midi, promenade découverte d'artistes avec la collaboration des «Amis de Bousval» Et tout le week-end: Activités familiales, présence de forains, bar à cocktail. Petite restauration: cochon à la broche ou assiette de fromage de chèvre.

Renseignements

Vous retrouverez toutes informations nécessaires pour les inscriptions et réservations sur la page: www.facebook.com/pages/ASBL-Bousval

Nous vous attendons nombreux!
Le Comité de «Bousval c'est Génial».

Fête de la St-Hubert

Vendredi 20 septembre

à 20 h à l'église Saint-Hubert
Conférence.

«Les 250 ans de l'église, éléments de preuve», «Saint-Hubert et ses liens avec Baisy-Thy».

Dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du 250^e anniversaire de l'église Saint-Hubert à Baisy-Thy, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe et la fabrique d'église Saint-Hubert ont le plaisir de vous inviter à la conférence présentée par Renaud LECAT, vice-président du Cercle.

La conférence se déroulera à l'église et sera suivie par un concert d'orgues.

Samedi 5 octobre

de 12h à 18h

Parcours d'artiste à Baisy-Thy

Accueil à l'école communale de Baisy-Thy.

Dimanche 6 octobre

Fête de la Saint-Hubert

10h à 18h: Parcours d'artiste

11h: Messe solennelle avec les



sonneurs de trompes de chasse. Dévoilement de la plaque commémorative des 250 ans.

Bénédiction des chevaux et animaux de compagnie. Distribution de vin chaud.

12h: Départ du Rallye équestre «Jacques Rayez» sur les terres de Godefroid de Bouillon.

Repas sous chapiteau, cochon de piétrain à la broche (13€). Réserveation souhaitée au 0495/90.75.86. Animation musicale, orchestre «Bingo».

15h: Remise des prix.

16h: Groupe Country

Renseignements

Ch. Balestrie: 0495/90.75.86

Un dimanche à Genappe !

Journée ludique, gourmande et festive

Grand évènement de la rentrée organisé par l'association des commerçants de Genappe en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et le soutien de la Ville. Le 15 septembre de 11h à 18h au parking Beghin.

Venez rencontrer et discuter avec les commerçants les entre-



prises, les artisans et les associations de l'entité autour d'un verre, un diner, des dégustations et diverses activités récréatives!

Le repas sera servi (réservation obligatoire) par «Mille et une saveurs», un de nos traiteurs situé à Bousval et le bar sera tenu par «Sam et Toff».

Découvrez les nouvelles tendances mode, participez à un concert rock, découvrez nos paysages aux côtés d'un conducteur de voiture de sport d'exception (au profit du «Colombier»).

Le spectacle «Enquête» de la compagnie «Lune et l'autre» vous sera proposé par le Centre culturel lors de 2 représentations, à 15h et à 18h.

Un salon des sports installé dans la salle omnisports vous permettra de découvrir grâce à des démonstrations l'offre très variée d'activités sportives disponible sur notre territoire. Les clubs seront là pour répondre à vos questions ainsi qu'à vos attentes.

Venez nous rejoindre nombreux pour cette belle journée ludique, conviviale et sympathique!

Renseignements et réservations

Renaud Van Peteghem

Président de l'APEC

www.commercegenappe.be

0496/87.01.68

Au théâtre avec Pacage !

A l'occasion de l'ouverture de sa troisième saison, Pacage vous propose de découvrir «Le Ressort», une création collective de l'atelier des Grains de Sel, un atelier de la Compagnie Buissonnière de Namur. Le 17 septembre à 20h, «Le Ressort» nous pousse à réfléchir sur notre modèle de société. Logement, travail, solitude, vie de couple et de famille, scolarité, précarité... sont tous des facteurs qui influencent notre bien-être. Voyons plutôt!

Une scène vide. Au centre, un abribus. Le décor est planté. Point central d'un quartier où des solitudes se croisent et se décroisent. Un ancien ouvrier à la chaîne, une aide-ménagère débordée, un petit paysan qui a lutté contre les OGM au Brésil, une femme qui cherche l'amour sur internet, une autre qui habite un appartement insalubre... Autant de tranches de

vie où des personnes chahutées par la vie se disent, se cherchent pour, peut-être, se rencontrer enfin? Derrière leurs espoirs et le mal-être profond qui les habite, les personnages nous emmènent dans un tourbillon d'émotions diverses. Une réflexion ancrée au cœur d'un vécu qui prend aux tripes car elle met en scène une partie de la vie des acteurs qui ont écrit et monté le spectacle et veulent partager leurs réponses face au malaise actuel et à la crise: la convivialité et la solidarité. Un bon moment de théâtre pour se (re)mettre en selle et retrouver du «ressort» personnel et collectif. La représentation sera suivie d'une discussion avec les acteurs.

Renseignements

Salle communale de Loupoigne,

rue du Centre 30.

PAF 5€ (1,25€ pour les Art. 60).

Information et réservation:

Christine Gilain: 0495/61.01.07

067/77.39.87

Réserve naturelle de Genappe

Une visite informelle de la Province

Le 6 juin dernier, Genappe a eu le plaisir d'accueillir Mathieu Michel, président du Collège provincial et Marc Bastin, député provincial ayant notamment l'environnement et le développement durable dans ses attributions. Ni discours, ni fanfare, ni presse car le but était de découvrir la réserve naturelle où de gros travaux subsideés par la province devraient démarrer avant la fin de l'année.

Après un accueil, tout aussi informel, par une délégation communale menée par notre mayer, Gérard Couronné, le point fut fait sur l'avancement d'une étude commanditée par le DNF (département de la nature et des forêts de la Région wallonne, gestionnaire de la réserve). Jean-François Plumier, chef de cantonnement du DNF a présenté les premières conclusions et quels travaux seraient réalisés.

Si la conservation de la nature est l'objectif majeur, il se décline, dans le cas de «notre» réserve surtout intéressante par son avifaune, par des actions telles que la gestion des niveaux d'eau (en particulier les vasières) et la maîtrise de la végétation.

Les travaux à mettre en œuvre devront répondre à des impératifs tels que:

- l'utilisation exclusive d'énergie renouvelable;
- la maîtrise des entrées et sortie d'eau;
- un minimum de mouvements de terres, ceux-ci étant particulièrement coûteux;
- maintenir au minimum les frais d'entretien récurrents.

Outre cet objectif de conservation de la nature, tous reconnaissent l'utilité de la réserve en tant qu'outil de sensibilisation à la

biodiversité, soit lors de visites guidées, soit lors d'actions menées par des intervenants tels que Solidarcité ou «à l'Uche».

Le second objectif des travaux envisagés sera donc l'aménagement d'un parcours didactique qui sera - à terme - accessible au public via l'ancien site de la sucrerie. Un parcours pour personne à mobilité réduite et mal

voyantes est également au programme. La visite de terrain a bénéficié d'une météo radieuse qui a permis à nos députés provinciaux de découvrir la réserve dans ses plus beaux atours.

Renseignements

Environnement-Dyle

Michèle Fourny

067/77.35.91

environnement.dyle@gmail.com

L'histwère da Franswès Langlet

Le danger des aliments pour chat.

- M' feme, cwand ele a sfi a l'Colreut el samwinne passêye a rovî⁽¹⁾ d'atchter a mindjî⁽²⁾ po nos deus tchaets.
- Ça fwait ki c'est mi k'a sfi oblidjî d'aler fé les comissions da nos biesses!
- À li caisse d'â Tchampion (paski mi dji waite di fé profiter les comeres di Walonreye si l'a moyén)
- mi vla aveu les bras tcherdjîs⁽³⁾ di boesses di Purina Ter-rine eyet des pleins sâtchos di Croquettes RonRon ki dji d'aveus djusk'a mes spales⁽⁴⁾.
- Padî mi il aveut ene feme avou do Canigou dins si tcherete.
- «Je vois Mossieu» diit s'telle «que vous avez un chat».
- Mi ça m'ênerfe adon les femes ki djâznut⁽⁵⁾ po ni rén dire.

Surtout è Francès.

- Ça fwait ki dji li a respondu «Non mèdème, c'est pas pour un chat, c'est pour moi».
- Eyet divant si n'air ewaeré⁽⁶⁾ d'adjoute, en li mostrant èm grosse bodene⁽⁷⁾:
- «Le médecin m'a prescrit une cure de ce genre d'aliment pour maigrir».
- Leye: «Vous croyez que ça va marcher?»
- Mi: «Bien sûr, la première fois, il y a 6 mois, j'ai maigri de 13 kilos».
- Leye: «Pas d'autres conséquences?».
- Mi: «Si fait si fait, ene djambe cassêye!».
- Leye: «Comment est ce arrivé?»
- Mi: "Ene oto ki m'a rviersé⁽⁸⁾ adon ki d'jesteus à mitan d'ele voye⁽⁹⁾ ocupé a riletchî⁽¹⁰⁾ mi cu!".

(1) rovî, rovîyî: oublier (2) atchter: acheter a mindjî: à manger (de la nourriture) (3) tcherdjî, kerdjî: charger (4) spale: épaule (5) djâzer: bavarder (jaser) (6) ewaeré: ahuri (7) bodène: ventre (8) rvierser, ervierser: renverser (9) voye: chemin (voie) (10): rîetchî, rîetchî: lèche, relêcher.
Ce texte en Wallon du Brabant est présenté dans sa version en orthographe officiel de l'ABW (Academeye do Bea Walon – Algemeen Beschaafd Waals)



Un tout nouveau guide touristique sur Genappe vient de paraître

C'est avec enthousiasme que le Syndicat d'Initiative de Genappe met tout en œuvre pour dynamiser et valoriser les richesses de Genappe. Attirer le tourisme extérieur est une manière de participer à l'essor économique de notre commune.

Pour ce faire, différents outils de promotion et de communication ont été mis en place, parmi lesquels l'édition d'un nouveau guide touristique.

Dans ce guide touristique attrayant vous trouverez une présentation historique des villages du grand Genappe, les attractions touristiques, les fermes et produits du terroir, les restaurants, les logements et les loisirs.

Pour le découvrir: rendez-vous au Syndicat d'Initiative de Genappe du mardi au samedi de 9h à 13h.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier Dominique Antoons, Alain Boufler, Vincent Mahieu, Françoise Massart, François Remiot, Isabelle Vancutsem et Brice Van Durme qui ont répondu présents à notre appel pour l'illustration de la brochure ainsi qu'à Florence et Philippe de «Cellules Grises» qui ont réalisé un travail remarquable.

Concours photos

Les photographes des environs, amateurs ou qualifiés, seront les acteurs de cette saison touristique 2013.

L'idée est simple: permettre aux amateurs de photographies d'exercer leur passion et de nous présenter leurs meilleurs clichés sur le thème: «La Dyle qui traverse Genappe et ses villages». Ce concours vise à recueillir les meilleures photographies représentant des scènes de vie, des paysages ou encore la faune et la flore présentes le long de la Dyle. Celui-ci s'adresse à tous les publics, jugés par le même jury.

1. Inscrivez-vous gratuitement jusqu'au 1^{er} octobre 2013 au Syndicat d'initiative de Genappe.
2. Photographiez la Dyle, mettez-la en scène.
3. Participez à l'exposition des clichés à l'Espace 2000 à Genappe du vendredi 8 novembre au jeudi 28 novembre 2013.
4. Gagnez une belle récompense et l'impression de votre photo sous un format original.

Renseignements

Tél.: 067/77.23.43

www.sigenappe.be



TOURISME

Une belle saison, un beau bilan

La fin de la saison touristique, nous incite à dresser le bilan d'un été 2013, bien chargé et positif. La mise en place de différents outils de promotion et de communication, parmi lesquels l'édition d'un guide touristique de Genappe a, sans nul doute, contribué à augmenter le nombre de visiteurs à Genappe. Attirer le tourisme extérieur est une manière de participer à l'essor économique de notre commune.

De nouvelles activités

«La balade gourmande» s'est déroulée en juillet et a réuni 50 personnes qui ont pu déguster 11

produits locaux. L'occasion rêvée de faire connaissance avec les commerçants et bien sûr de goûter leurs spécialités.

La «promenade photos» du mois d'août a, quant à elle, rassemblé 20 amateurs de photographies. Accompagnés par quatre photographes professionnels, les participants sont repartis avec de précieux conseils.

À l'occasion de cette saison touristique, un concours de photographies est organisé par le Syndicat d'Initiative (voir article ci-contre) et sur www.sigenappe.be

Stéphanie Bury
Échevine



JEUNESSE



Un été solidaire et intergénérationnel

Dans le cadre de l'opération «Été Solidaire, je suis partenaire», sept jeunes de Genappe ont été engagés sous contrat d'occupation étudiant pendant une période de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour maximum, soit du 12 au 23 août 2013. La mission principale de l'équipe «Été Solidaire» a été de réaliser des travaux d'entretien et de jardinage auprès des bénéficiaires du CPAS en perte d'autonomie et dépendant du service d'aide aux familles. Ce projet a permis de donner une dimension citoyenne et intergénérationnelle au projet.

Vincent Girboux
Président du CPAS, en charge de l'Échevinat de la jeunesse

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be
CBFA : 014169 AcB

Le mot du Bourgmestre



Après la période des congés, je suis heureux de vous retrouver par le biais de notre bulletin communal et de vous souhaiter à tous une bonne rentrée professionnelle ou scolaire.

Il y a du changement dans la composition de l'équipe mise en place après les élections d'octobre 2012. En effet, Etienne Legrand, échevin depuis 2006, a souhaité mettre fin à tous ses mandats. Il s'agit d'un choix personnel qu'il n'y a pas lieu de commenter. Sa démission a été actée par le Conseil communal en séance du 27 août 2013. Il est remplacé au sein du collège communal par Christophe Hayet qui devient échevin des travaux et c'est le jeune Michaël Roufflange qui fait son entrée au sein du conseil communal. Je remercie chaleureusement Etienne pour le travail accompli et souhaite à Christophe de mener à bien ses nombreuses missions d'échevin.



Michaël Roufflange, Gérard Couronné, Christophe Hayet

Au service des travaux justement, plusieurs chantiers importants sont en cours. Certains se termineront dans quelques jours – la rue Lonchamps à Baisy-Thy, la RN 271 à Genappe centre – et d'autres dans plusieurs mois – le collecteur et l'égouttage du quartier de la Motte à Bousval. Il arrive que les travaux en voiries nous obligent à prendre des dispositions contraignantes en vue de sécuriser les abords, la circulation et les travailleurs sur chantier. Ces décisions engendrent parfois des désagréments pour les riverains qui sont alors dans l'obligation de modifier leurs habitudes. Pour assurer le meilleur suivi possible des conditions de circulation et de sécurité, la police locale et les fonctionnaires de notre service travaux participent aux réunions de chantier avec les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrage. En effet, la Ville n'est pas seule à intervenir en voiries. La Région wallonne est responsable des routes régionales, la RN 271 par exemple; l'Intercommunale du Brabant wallon met en œuvre le collecteur de Bousval... Il n'est donc pas simple de répondre aux préoccupations des uns et des autres, merci aux riverains pour leur attitude citoyenne et leur patience.

Tout au long de l'année, les diverses associations de l'entité nous offrent un choix d'activités riches et variées: de l'histoire de nos villages en passant par la gymnastique senior, le théâtre, le sport... ou tout simplement le plaisir de se retrouver entre voisins de quartiers; elles nous invitent à la découverte de notre patrimoine ou à nous investir dans la vie locale. Ce mois-ci, les activités ouvertes à tous ne manquent pas! Que ce soit au Bousval Beach festival, à la brocante de Glabais, à la fête de la Saint-Hubert à Baisy-Thy, les organisateurs vous attendent nombreux pour passer un agréable moment de détente.

Au plaisir de vous y croiser!

Gérard Couronné
Bourgmestre





TRAVAUX

Égouttage des voiries de la Motte

Dans le cadre de l'assainissement des eaux usées du Domaine de la Motte à Bousval, La Ville de Genappe va procéder à l'égouttage de certaines voiries de ce Domaine.

Les voiries concernées sont les drèves Emmanuelle (partie), du Château de la Motte (partie), Marie-Henriette, des Châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et du Chemin de la Longue Haie (partie).

Ces travaux, confiés à la société Sodraep S.A. de Bruxelles, débiteront en septembre 2013.

Ils permettront d'épurer les eaux usées du Domaine en les dirigeant vers la station d'épuration dont l'IBW a entrepris la construction, Avenue des Combattants, face à la rue du Pont Spilet.

Ces travaux, d'un montant de 1.794.244€ sont financés à concurrence de 325.000€ par le Service public de Wallonie (Région wallonne) et de 734.721€ par la S.P.G.E. (Société Publique de Gestion de l'Eau). Durant le chantier, des toutes-boîtes seront distribués aux riverains concernés pour les informer de l'état d'avancement des travaux ainsi que des éventuels itinéraires de déviation.

Une communication régulière concernant ce chantier important sera également mise en œuvre sur le site internet de la Ville.

Toute question relative à ce chantier peut, dès à présent, être posée à M. A. Di Vincenzo, surveillant de chantier, au 067/79.42.68 ou 0475/96.17.02.

En septembre, la réserve naturelle ouvre ses portes

La Ville de Genappe et Environnement-Dyle vous proposent de découvrir les richesses ornithologiques et le havre de biodiversité qu'est le site de l'ancienne sucrerie.

Cet ancien site industriel a été classé pour partie en réserve naturelle en raison notamment d'une présence importante et diversifiée de l'avifaune.

Les bassins constituent un lieu de reproduction, de nidification et de garde-manger pour bon nombre d'espèces d'oiseaux.

Tout au long de cette promenade, vous serez guidés par des ornithologues dont l'œil averti vous permettra d'observer les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site.

Visites

15 septembre à 9h

22 septembre à 9h

29 septembre à 9h

Consignes

Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide

Ne pas emmener votre chien. Il est recommandé de se munir de jumelles.

Réservations

Service Environnement: Aude Roland - 067/79.42.72 ou aude.roland@genappe.be



ENVIRONNEMENT

Les déchets verts le long des cours d'eau: une nuisance insoupçonnée!

Bien que biodégradables, les déchets verts ne sont pas pour autant inoffensifs. Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les composts causent de réelles dégradations quand ils sont déposés en bordure de cours d'eau.

En se décomposant, ces déchets engendrent une pollution organique de l'eau qui aboutit finalement à l'eutrophisation de la rivière (asphyxie du cours d'eau causée par l'excès de nitrates et de phosphates issus de la décomposition des déchets verts). Les berges ne sont pas épargnées non plus: les tas de déchets étouffent la végétation sur laquelle ils sont déposés. Les racines des plantes pourrissent alors, les empêchant de jouer leur rôle de ciment et de stabilité de la berge. Le sol est ainsi rendu plus vulnérable à l'érosion lors de précipitations abondantes.

Sans oublier, les obstacles à l'écoulement de l'eau que représentent les barrages de branches: branches et brindilles, tontes de pelouse tombent ou sont jetées dans le lit du cours d'eau qui les emporte. Elles vont former avec des cannettes, des bouteilles, des sacs en plastique, des bouchons qui ralentiront le flux et feront monter rapidement le niveau de l'eau lors

de fortes pluies.

Vous l'aurez compris, nombreux sont les problèmes qu'engendre ce type de déchet qui semble anodin. Veillez donc à ne pas entreposer ces déchets en bordure du cours d'eau et, à défaut de pouvoir les stocker à l'écart du cours d'eau, allez les déposer au parc à conteneurs le plus proche.

Sans compter que les dépôts de déchets ou le fait de les jeter dans la rivière constituent des infractions environnementales et sont passibles d'amendes. Nous faisons donc appel à votre bon sens...

Le Contrat de rivière Dyle-Gette a édité une fiche explicative de présentation de cette infraction environnementale. Elle est disponible auprès de votre Commune ou sur simple demande au Contrat de rivière: 010/62 04.30. Elle est aussi téléchargeable en suivant ce lien: <http://www.crdg.be/site/informations-thematiques/563-fiches-inciviles.html>.

Notez-le déjà, une action sera organisée avec le contrat de rivière courant octobre. Elle aura pour objet cours d'eau et déchets, une équipe qui ne fait pas bon ménage! Plus d'informations dans le bulletin communal du mois d'octobre.

Marianne Janssens
Échevine

Entretien des plantations privées en bordure de sentier



Genappe regorge de nombreux chemins et sentiers vicinaux. Une richesse patrimoniale à entretenir et préserver. Le travail est important. De cet entretien dépend leur praticabilité et leur visibilité et par la même leur existence. En effet, le développement de la végétation rend le passage difficile, voire impossible. Le sentier risque alors de tomber dans l'oubli.

Le travail d'entretien est immense. Heureusement, et merci à eux, des citoyens actifs en matière de défense et de préservation des sentiers s'impliquent très régulièrement, bénévolement, dans ce travail harassant. L'opération «Rendez-vous sur les sentiers» qui se déroulera en octobre prochain a également pour vocation de réhabiliter des sentiers parfois oubliés (plus d'information dans le Journal d'octobre).

Les sentiers traversent tous nos paysages. En lisière d'un bois, en jonction entre deux voiries, au beau milieu d'un champ; entre deux habitations,....

À cet égard, il arrive régulièrement que des plantations soient effectuées, sur terrain privé, en bordure du sentier pour se «protéger» du regard des promeneurs. Au départ, les plantations ne posent aucun problème en raison de leur

taille réduite. Toutefois, au fil des années, les haies, arbres ou arbustes prennent de l'ampleur entravant parfois allègrement le passage des usagers.

Comme le stipule le règlement provincial sur les sentiers vicinaux, il incombe aux propriétaires, usufruitiers ou locataires du terrain sur lequel se trouvent les plantations de: - garantir que les haies et les buissons croissant le long des chemins n'aient, en souche, une hauteur supérieure à 1.70 m.

- tondre ou élaguer les arbres, haies, buissons, taillis et têtard, chaque année, avant le 15 avril, de manière à ce que les branches ne puissent avancer sur les chemins.

Si un propriétaire ne réalise pas ces travaux malgré la demande de la commune, il s'expose à une amende administrative. De plus, en cas de manquement des propriétaires, l'autorité communale ou le Service Technique Provincial peut réaliser (ou faire réaliser) les travaux aux frais des propriétaires.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en arriver là.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration à la défense de ce patrimoine vicinal essentiel.

Marianne Janssens
Échevine

AVIS À LA POPULATION



Travaux extraordinaires de modification au cours d'eau non navigable

Le Collège communal informe la population que l'Intercommunale du Brabant wallon ayant son siège à 1400 Nivelles, rue de la Religion 10, a introduit une demande relative à des travaux extraordinaires de modification au cours d'eau non navigable, portant sur la construction d'un réseau de collecte des eaux usées le long du cours d'eau «La Dyle» à Bousval, entre la rue du Château et la rue de la Forge, nécessitant une autorisation d'exécution de travaux sur le cours d'eau.

Conformément à la législation en vigueur, une enquête publique est ouverte à la demande du Service de la Voirie et des Cours d'Eau non navigables de la Province du Brabant wallon du 4 septembre au 8 octobre 2013.

Renseignements

Consulter le site internet: www.genappe.be ou Service Urbanisme 067/79.42.28

Travaux extraordinaires de modification au cours d'eau non navigable

Le Collège Communal informe la population que la SPRL Vproject Business Center ayant son siège à 1470 Genappe, Chaussée de Bruxelles 6 bte f, a introduit une demande relative à des travaux extraordinaires de modification au cours d'eau non navigable, portant sur le passage d'une canalisation d'égouttage d'eaux usées sous le Ry du Pré du Roy afin de rejoindre le collecteur, la pose dans la berge d'un déversoir d'orage et d'un tuyau de rejet d'eaux pluviales entre les P.R. 8 et 9. Prise et rejet d'eau dans la Dyle, entre les P.R. 31 et 32, en vue du refroidissement des bâtiments.

Conformément à la législation en vigueur, une enquête publique est ouverte à la demande du Service de la Voirie et des Cours d'Eau non navigables de la Province du Brabant wallon du 4 septembre au 8 octobre 2013.

Renseignements

Consulter le site internet: www.genappe.be ou Service Urbanisme 067/79.42.28.

Enquête Publique

Projet relevant de la catégorie B

(art D.29-1§1^{er} et suivants du Code de l'environnement)

Une enquête publique est ouverte, en vue de constituer des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prises d'eau souterraine dénommés «Puits Gémioncourt Ouest», «Puits Gémioncourt Centre», «Puits Gémioncourt Est», et «Puits Piraumont Bis», sis sur le territoire des communes de Genappe et Villers-la-Ville.

Le dossier et les plans y annexés peuvent être consultés au Service Urbanisme à partir du 9 septembre 2013 jusqu'au 11 octobre 2013, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h00 à 11h45'), le jeudi entre 16h30 et 19h00 et le jeudi de 19h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès du Service Urbanisme au 067/79.42.28.



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

OFFREZ-VOUS PLUS QUE
DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ
GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER
TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be

Genappe aujourd'hui et demain. Avec vous!



Schéma de structure communal et Programme communal de développement rural

Appel à candidature

Genappe aujourd'hui, c'est :

- 15.000 habitants.
- 8 villages.
- 1 centre-ville en opération de rénovation urbaine.
- 1 liaison verte via le Ravel qui relie Nivelles à Court-St-Etienne.
- 1 nouvelle dynamique commerciale le long de la nationale 5.

Et demain ?

Le visage de Genappe va profondément se modifier dans les années à venir :

- La réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie qui verra le jour dans les prochaines années, accueillera un éco-quartier et verra arriver de nouveaux habitants, un nouvel espace public, un nouvel espace de bureaux, de commerces et de PME.
- La revitalisation urbaine du centre-ville permettra aux rues commerçantes du centre de développer une nouvelle attractivité et de s'inscrire en continuité avec les nouveaux quartiers du site de l'ancienne sucrerie et les nouveaux espaces commerciaux.

- Le caractère vert, si cher à notre commune et si présent dans tous nos villages, s'affichera également en centre-ville, grâce à un maillage écologique entre le Ravel, le futur Parc de la Dyle et le nouvel éco-quartier de la sucrerie bâti autour de cours d'eau et espaces verts.

Mais pour réaliser de tels changements, les défis sont nombreux ! Il convient :

- de prévoir le développement conjoint du centre et de tous les villages ;
- d'assurer une meilleure mobilité à tous (via le Plan communal de Mobilité en phase de finalisation) ;
- de permettre un aménagement de notre territoire qui nous garantisse notre caractère rural, mais aussi la possibilité de maintenir et de développer l'activité économique présente chez nous et d'accueillir les projets futurs ;
- de permettre aux citoyens et aux jeunes de Genappe de trouver un logement dans la commune ;

- de réfléchir de façon globale au développement urbanistique de la commune ;
- d'associer les citoyens à cette réflexion et aux futur enjeux ;

Depuis plusieurs années, la Ville a tenu à s'entourer d'outils pour encadrer son développement : en 2006 déjà la Ville, par l'intermédiaire de sa note de politique générale, prévoyait la création d'un Contrat d'avenir local (CAL) qui définissait les axes et projets de développement pour les années à venir. En 2009, le contrat d'avenir local était sur les rails et le Conseil consultatif de développement durable (CCDD) était créé, dans le but d'accompagner la réalisation des projets du CAL.

Forts de cette expérience, nous voulons aujourd'hui confirmer cette démarche de planification, mais nous voulons l'enrichir et l'ouvrir à d'autres domaines de la gestion communale de façon à disposer d'une analyse et d'une planification réellement transversales.

Voilà pourquoi, la Ville de Genappe se dote de deux nouveaux outils :

- un schéma de structure communal (SSC) ;
- un programme communal de développement rural (PCDR) / Agenda 21) (A21) ;

Les deux échevines, M^{me} Messens (Échevine de l'Aménagement du territoire) et M^{me} Janssens (Échevine du Développement durable) sont conscientes de la complémentarité de ces deux outils qui est l'occasion de développer un travail transversal, cohérent et concerté au sein de l'administration communale et avec les citoyens qui auront l'occasion de formuler des avis tant sur le schéma de structure que sur le PCDR/A21.

Envie d'y participer ?

Pour le schéma de structure :

Des ateliers territoriaux seront prochainement organisés sous forme de trois soirées de réflexion sur l'avenir de Genappe en matière d'aménagement du territoire. Les groupes seront mixtes : composés de représentants de la CCATM, du CCDD auxquels nous souhaitons ajouter 10 autres citoyens intéressés par cette démarche. Vous en êtes ?

Inscrivez-vous avant le 25/9

Via : info@genappe.be et indiquez vos nom, prénom, adresse complète, et numéro de téléphone, en indiquant l'objet : SSC ateliers.

En fonction du nombre de candidatures, une sélection se fera sur base de critère d'âge, de genre, de localisation (pour garantir la présence des différents villages), de catégorie socio-professionnelle. Si vous n'êtes pas sélectionnés, vous serez invités à participer à la réflexion dans le cadre du programme de développement rural qui suivra les ateliers.

Pour le PCDR/A21 :

Des réunions villageoises seront organisées à partir d'octobre 2013 (plus d'informations dans la prochaine édition du Journal).

Un Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 Pourquoi et comment ?

Le Programme Communal de Développement Rural / Agenda 21 est un document stratégique élaboré, dans la philosophie de l'Agenda 21 local, en étroite collaboration avec la population et soumis à l'approbation du Gouvernement wallon.

Réaliser un PCDR, c'est surtout se construire un tableau de bord pour le développement de Genappe avec l'objectif d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants, dans le respect de ses caractéristiques rurales.

- Quels types de projets financés par le Développement rural ? (exemple de projets développés dans des communes PCDR)
- La rénovation d'une place de village ;
- La création d'une Maison de village ;
- Des logements tremplins ou intergénérationnels ;
- Un atelier rural...

D'autres projets (culturels, sociaux, environnementaux ou économiques) peuvent aussi se retrouver dans le PCDR avec recherche de financement dans d'autres politiques.

Et l'agenda 21 ?

- La philosophie agenda 21 local met en avant cinq finalités : l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,

- la préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Quel Itinéraire ?

Le PCDR/ A21 se déroule en plusieurs étapes :

Phase 1 – le diagnostic socio-économique : quelle est la situation existante ? Quels sont les atouts à valoriser, les faiblesses à contrebalancer ?

Phase 2 – la consultation de la population : quels sont les besoins et attentes des habitants ? Comment envisagent-ils le développement de la Commune ?

Phase 3 – les objectifs de développement à formuler d'une façon concrète : partant de l'analyse de la situation existante (diagnostic) et des résultats de la consultation citoyenne, ces objectifs viennent répondre à la question « comment souhaitons-nous vivre notre Commune dans 5 ou 10 ans ? ».

Phase 4 – les projets : principes d'action, à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

Phase 5 – un programme d'actions : tableau récapitulatif.

Le PCDR a pour particularité l'ampleur de la participation citoyenne : les habitants sont invités à participer activement à des ateliers citoyens, une Commission locale de développement rural (CLDR) est mise en place comme espace de discussion et organe décisionnel.

Le Schéma de Structure Communal

Le schéma de structure est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal dont l'objectif est de définir une politique d'aménagement du territoire pour un projet de développement communal durable, en tenant compte du cadre réglementaire existant, notamment le plan de secteur, et des moyens financiers communaux.

Il s'agit d'un document indicatif et stratégique. Toutefois l'autorité ne peut s'en écarter que si des circonstances particulières le justifient.

Le SSC comporte deux parties : Un inventaire de la situation existante : le diagnostic permet-

tant d'évaluer les potentialités et les contraintes. Cet inventaire est actuellement en phase de finalisation et fera l'objet d'une présentation à la population...

Des options littérales et graphiques et des recommandations concernant l'affectation du sol. C'est à ce stade qu'intervient la participation citoyenne par l'organisation d'ateliers territoriaux.

Une fois le projet de SSC finalisé, il sera présenté au Conseil communal pour approbation provisoire et soumis à enquête publique. Le Conseil communal sera ensuite invité à approuver définitivement le SSC, lequel sera envoyé au Gouvernement pour approbation.



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles *Esthéticienne et pédicure médicale diplômée*

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
Du lundi au samedi sur rendez-vous





Sécurité routière à Glabais

Courant avril 2013 le Bourgmestre, la Police locale et un délégué de la Région wallonne - gestionnaire de la N271 - rencontraient des représentants du village de Glabais soucieux de leur faire part du sentiment d'insécurité ressenti par la population en raison de la vitesse pratiquée par certains automobilistes dans la traversée du village et plus particulièrement sur la rue Reine Astrid (N271).

À l'occasion de cette réunion, le Bourgmestre s'est engagé à divers contrôles (vitesse et passage des poids lourds). En voici les résultats :

- Un radar répressif a été placé à la rue Haute et à la rue Reine Astrid pour une période de 15 jours. Sur l'ensemble de la période, 130 PV ont été rédigés.
- L'agent de quartier a également assuré des contrôles sur la fréquentation des poids lourds, aucun passage n'a été observé pendant ses 4 présences.
- La Police a également pris différents contacts avec des représentants des riverains en vue de mettre en place divers projets *.

(Voir pavé)
Pour ce qui est de la Région wallonne, cette dernière nous confirme son intention de prendre en charge les aménagements «en dur» - avec bordures en béton et balisettes - des effets de porte existant actuellement dans les rues Reine Astrid et Croix de feu.

2 journées «Sécurité routière» pour les 6 à 14 ans.

Comment nos enfants peuvent-ils se déplacer à vélo en toute sécurité dans leur village ?

Organisées le 14 et le 21 septembre 2013 par Vivre à Glabais, la Bibliothèque de Glabais, la Zone de Police Nivelles - Genappe et la Ville de Genappe.

Renseignements :
vivreaglabais@hotmail.com
www.genappe.be

Info TEC

Vos horaires de bus pour la rentrée **Ligne 19**

Ottignies - Nivelles

Pour permettre aux navetteurs qui descendent des trains à Ottignies d'emprunter ensuite la ligne 19, le bus de 17h55 d'Ottignies vers Nivelles est retardé à 17h58.

Suite aux difficultés de manœuvre dans le centre de Glabais, les bus empruntent désormais la rue Haute en remplacement des rues E. Philippe et Cala. Deux nouveaux arrêts sont créés : «Glabais, Chemin de l'Eglise» et «Glabais, rue Haute».

Suite aux retards réguliers sur le parcours, le départ de 7h33 de Glabais s'effectue à 7h40.

Ligne 28
Genappe - Tangissart - Ottignies

Le minutage et l'horaire de plusieurs parcours en heures de pointes sont adaptés afin de mieux correspondre à la réalité. www.infotec.be

Une journée réussie à Libramont

Organisée le 29 juillet dernier dans le cadre de l'échevinat de l'Agriculture, la visite de la Foire de Libramont fut une vraie réussite. Les citoyens de Genappe qui s'étaient inscrits ont pu visiter, déguster et surtout se balader dans une très belle ambiance. Cette journée a été possible grâce à la collaboration du CRELAN de Nivelles et de BNP PARIBAS à Genappe.

Merci à tous pour votre participation, Stéphanie Bury

POLICE

Comment fonctionne votre police locale ?



Ce mois-ci : Le service d'intervention et de sécurisation deuxième partie

En mai, nous vous expliquions en quoi le service «Intervention et Sécurisation» pouvait vous aider lorsque vous avez besoin de nos services en urgence. Nous vous recommandions de ne pas hésiter à appeler le 101, dès que l'urgence

s'imposait. À côté de ces actions urgentes, le service assure bien d'autres missions, plus méconnues.

La première mission est la «prévention». Sous ce vocable se trouve en réalité une série de missions qui ont pour unique objectif d'éviter que des faits criminels ou des troubles à l'ordre public n'aient lieu. Pour poursuivre ce

but, nos équipes patrouillent dans les rues, de façon visible (avec des véhicules identifiés police) ou anonyme (avec des véhicules non identifiables). L'utilisation des véhicules n'est d'ailleurs pas obligatoire puisque nous patrouillons également à pied, à vélo voire à cheval (ce sont alors les policiers fédéraux qui viennent nous assister, car nous ne possédons pas de chevaux). Parce que ces patrouilles sont orientées vers les quartiers à risque ou identifiés comme tels par nos services d'analyse, nous rappelons qu'il est utile, voire indispensable, de déposer plaintes lorsque vous êtes victimes de faits. Si vous ne le faites pas, nous ne sommes pas informés et donc «aveugles», car pour nous, ces faits n'existent pas. Nous n'aurons donc pas l'attention attirée sur certains quartiers qui mériteraient pourtant nos patrouilles.

Autre mission assurée par ce service : l'accueil 24 Hr/24 à Nivelles. Ce service de votre zone de police vous permet de venir déposer une plainte à toute heure et tous les jours. Cela ne vous empêche cependant bien évidemment pas de vous rendre au commissariat local

de Genappe où vous serez accueilli par un agent de quartier. À nouveau, tout dépend de votre disponibilité et de votre capacité à vous déplacer. Mais dans les deux cas, votre plainte sera prise en charge par des policiers qui auront à cœur de traiter votre problème. Attention cependant au fait que nos policiers ne sont pas compétents pour prendre en charge les plaintes dites «civiles», c'est-à-dire lorsque vous souhaitez réclamer un montant financier à une tierce partie.

Enfin, pour faire court, retenons également que le service assure la plupart des transferts de détenus pour la prison de Nivelles vers les palais de Justice tant de Nivelles que de Charleroi, Bruxelles, Mons, Namur... Bref, vers toute la Belgique, nous éloignant dès lors de nos missions premières au service des citoyens de la zone.

Le mois prochain, nous vous parlerons des dernières missions de ce service.

Plus d'infos sur notre organisation sur notre site Internet www.votrepolice.be

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire

EXPOSITION



Aquarelle... tu m'enchantes et me séduis

«Aquarelle... je t'aime bien, je te remercie pour ton atmosphère, pour ta fluidité. Je te remercie pour ta transparence, pour ta lumière, pour tes tons pastel, pour ta poésie... Je te remercie pour l'imprévu. Aquarelle... tu m'enchantes et me séduis.»

Michel Laasman a choisi cet hommage de l'aquarelliste Xavier Swolfs pour illustrer ce que représente l'aquarelle pour lui, artiste de Boisy-Thy dont nous vous invitons à découvrir les œuvres du 6 au 30 septembre, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Transformer l'imprévu en atout

Michel Laasman peint à l'aquarelle depuis plus de quinze ans et il en maîtrise toute la subtilité, mais malgré tout, il lui arrive encore qu'elle le surprenne. C'est alors qu'il doit faire appel à sa créativité en transformant l'accident en atout... Son sujet de prédilection ? Le paysage sous toutes ses formes.

Il s'inspire de la nature sans la copier, en créant sa propre réalité, proche de l'abstraction. Il privilégie la spontanéité pour conserver le naturel si important au niveau de la création. Pour lui, une peinture hy-

perréaliste ne laisse aucune place à l'imaginaire.

Suggérer pour enchanter

Avec le temps, il a constaté qu'il obtenait de meilleurs résultats en suggérant grâce à un jeu de taches, de formes, de mouvements et de couleurs. Sa peinture a donc évolué vers une expression plus graphique, plus libérée dans laquelle chacun peut se projeter et voir ce qu'il a envie de voir.

Pour créer, il s'efforce de plus en plus de puiser dans son imaginaire. L'inspiration lui vient également de ce qui se passe sur le papier au moment où les premières touches de couleurs sont posées.

L'aquarelle a la faculté d'avoir son existence propre. Le pigment se diffuse sur le support avec l'eau et dessine des mouvements, des formes qui peuvent être plus ou moins maîtrisés avec l'expérience tout en laissant la porte ouverte à l'aléatoire. C'est ce qui rend cette technique vraiment magique.

Exposition accessible du 6 au 30/9, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13 à 16h30 - jeudi jusqu'à 19h.

Commission Communale Mixte Agriculture

Une toute nouvelle équipe

La nouvelle commission s'est réunie cet été et a déjà défini ses principales priorités pour les 6 prochaines années.

Elle sera composée d'un représentant agriculteur par village, de 5 représentants de la majorité, 3 représentants de la minorité, un représentant du CPAS et une secrétaire - conseillère en environnement.

Les premières missions seront essentiellement centrées sur l'image de l'agriculture et la communication, les inondations, la survie de l'agriculture, le réchauffement climatique, les nouvelles législations, la transmission de savoir aux plus jeunes, les voiries agricoles, etc.

Membres de la commission :

- Agriculteurs : Armand Dumonceau (HLV), Vincent Masset (Glabais), Mathieu Paridaens (Vieux-Genappe), Yves Goies (Genappe), Xavier Hoyois (BT), Pierre Vromman (Ways), Frédéric Anciaux, (Loupoigne), Yves Vannieuwenhuysse (Bousval)
- Représentants de la majorité : Hector Tubiermont (Échevin), Kévin Paulus (Conseiller), Aline Degroode (Conseillère), Sandrine Vandeloise (Conseillère), Stéphanie Bury (Échevine de l'Agriculture)
- Représentants de la minorité : Philippe Lorisgnol (Ecolo), Yvon Simon (CDH), Jean-François MITCH (PS)
- Représentant du CPAS : A désigner.

Stéphanie Bury
Échevine de l'Agriculture.



Banque & assurances
S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

CPAS

Un partenariat pour le transfert des services de «L'Atelier»!



En 2004, le CPAS de Genappe a décroché l'agrément «Titres-services» et a développé «Projet'ction», deux services de proximité à «L'Atelier»: une centrale de repassage et un service d'aide-ménagères à domicile. Les objectifs poursuivis étaient d'une part de procurer aux bénéficiaires du CPAS un emploi «tremplin» et d'autre part de répondre aux besoins de services de proximité. En 2013, le service occupait encore 11 prestataires pour près de 400 clients principalement domiciliés dans la commune de Genappe. Afin de pérenniser les services de «L'Atelier», un partenariat public-privé a été mis en place depuis le 1^{er} juillet avec la société Manpower Titres-Services.

Les causes

En dix ans, le secteur a fortement évolué d'un point de vue légal puisque le dispositif titres-services est devenu incompatible avec l'insertion professionnelle via les CPAS depuis le 1^{er} janvier 2007. Par ailleurs, depuis 2009, le contrat de travail en titres-services est d'office à durée indéterminée. Ce changement a provoqué un déficit récurrent depuis cette date sous la pression de la concurrence (-70.000 euros/an). Par ailleurs, la crise socio-économique a amené le CPAS à se recentrer davantage sur sa mission principale de lutte contre la précarité et l'aide aux familles (repas à domicile, aides aux familles, logements, médiation de dettes, insertion professionnelle et sociale...).

Durant les six premiers mois de cette année, la préoccupation principale du CPAS a été d'organiser autrement l'activité pour assurer la poursuite des services pour satisfaire la clientèle de Genappe, et garantir le maintien de l'emploi aux mêmes conditions.

Un partenariat

Le CPAS a finalement conclu un accord de partenariat avec Manpower Titres-Services, un acteur motivé pour s'installer dans le centre du Brabant wallon à Genappe, une région qui possède un réel potentiel en matière de services aux ménages. Depuis le 1^{er} juillet, celui-ci prévoit le transfert du service «Projet'ction» chez Manpower Titres Services et la poursuite à long terme des services au départ de l'Atelier à Genappe dans les locaux de l'Atelier. Il est prévu également de développer une stratégie d'adossment du CPAS de Genappe avec Manpower Titres Services. En effet, selon le degré d'autonomie des clients et leurs attentes, les heures titres-services aide-ménagères seront réparties entre les deux partenaires. D'autres partenariats sont en cours de réflexion autour de l'insertion et de la formation en collaboration avec Manpower. Ce nouveau partenariat a permis de maintenir l'emploi dans les mêmes conditions tout en améliorant les services en qualité et quantité.

Vincent Girboux
Président du CPAS

Expérience pilote au CPAS

Insertion et revalorisation en collaboration avec la Ressourcerie de la Dyle

Le Conseil de l'Action Sociale a adopté une convention de collaboration avec la Ressourcerie de la Dyle, axée sur la mise à disposition de travailleurs dans le cadre de la collecte de mobilier et du circuit de la revalorisation. Par ailleurs, cette collaboration rapprochée prévoit l'octroi d'une remise aux bénéficiaires et usagers du CPAS qui effectuent leurs achats à «La Ressourcerie de la Dyle», située dans le centre de Genappe, rue de Glabais.

Cette collaboration s'inscrit dans la note d'intention du CPAS, notamment au niveau des axes de l'insertion professionnelle et du pilier social du développement durable. En effet, le CPAS de Genappe est un partenaire privilégié pour la mise à disposition de travailleurs

en fonction des profils recherchés par «la Ressourcerie». De son côté, «La Ressourcerie» accordera une remise de 20% sur les achats qui seront effectués par les bénéficiaires du CPAS de Genappe, sur présentation d'une carte de réduction établie par «La Ressourcerie» et validée par le CPAS. Cette expérience pilote sera évaluée au travers d'un historique des achats qui sera conservé par «La Ressourcerie» pour évaluer l'impact de la mesure.

Cette collaboration permet de rencontrer à la fois des besoins sociaux et environnementaux tout en favorisant des projets d'insertion professionnelle.

Renseignements

CPAS rue de Ways, 39, 1470 Genappe. 067/64.54.50.

Vincent Girboux
Président du CPAS



Habitat à Genappe: appel aux candidats locataires

Pour les logements moyens du Longchamps!

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (2 et 4 chambres) avait nécessité un investissement public d'un million d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les ménages originaires de Genappe à résider dans leur commune.

Des conditions de revenus sont assorties à l'attribution de ces logements pour les ménages dont les revenus annuels imposables sont situés entre 25.700 et 39.900€ pour une personne seule et entre 32.100 et 48.200€ pour un ménage. Les loyers sont fixés entre 360 et 545 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum (3-6-9). Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bains et d'un WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de candidats locataires

Le CPAS de Genappe lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve en vue d'attribuer un appartement (1 chambre) à «loyer moyen» situé rue Longchamps n° 54/4 à Baisy-Thy (Genappe) pour le 1^{er} octobre ainsi que les autres logements (2 et 3 chambres) rendus disponibles ultérieurement. Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens candidats domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature par recommandé à Monsieur Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.

Vincent Girboux
Président du CPAS

Le P'tit Resto a besoin de vous

Depuis l'hiver 2011-2012, la salle communale de Vieux-Genappe accueille les personnes qui souhaitent partager un bon repas chaud et équilibré en toute convivialité. Potage ou entrée, plat et dessert sont servis moyennant une participation de 1,50€. Le restaurant «citoyen» est accessible à tous pendant les mois les plus froids. Cette année, Le P'tit Resto ouvrira plus tôt, à partir du 2 octobre à la salle communale de Vieux-Genappe tous les mercredis, pour recevoir les familles avec enfants, et les jeudis, pour recevoir les convives autour d'une bonne et belle table. C'est l'occasion de déguster un bon dîner, bien sûr, mais aussi de pouvoir discuter de petits ou de grands sujets, prendre quelques idées de recettes, de décoration de la table... bref prendre du temps pour se sentir bien. Les repas sont élaborés dans une cuisine professionnelle, et amenés sur place dans des containers isothermes, garantissant ainsi le respect des règles d'hygiène strictes ainsi que la chaîne du chaud.

Appel aux bénévoles

Pour conserver à ce projet sa dimension conviviale, ouvert à tous, nous souhaitons compléter une équipe de bénévoles. Leur mission sera d'assurer, ces deux jours, le fonctionnement optimal du restaurant: la mise en place, la décoration des tables, l'accueil, la perception de la quote-part, le service ... et ensuite la vaisselle, et la remise en ordre du local. Nous sommes à la recherche de candidats bénévoles désireux de s'investir de façon durable dans ce projet à dimension citoyenne, capables de travailler en équipe,... Une expérience dans le domaine de l'horeca n'est pas nécessaire; pas plus que

dans le domaine social. Une solide envie de participer, doublée d'un tempérament dynamique et d'une capacité d'ouverture, sont d'avantage requis...

Intéressé ?

Que ce soit pour venir dîner ou pour proposer vos services en qualité de bénévole, un seul contact: C.P.A.S., Rue de Ways, 39 067/64.54.50

cpas.genappe@publilink.be.

Restaurant

Salle de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99, les mercredis et jeudis à partir du 2 octobre 2013, accueil à partir de 11h30, fermeture à 14h30.

Au plaisir de vous retrouver, à table ou au service...

Vincent Girboux
Président du CPAS



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



Principales décisions

25 juin et 27 août 2013
CONSEIL COMMUNAL

Accueil extra-scolaire

- Adaptation du Règlement d'ordre intérieur pour l'accueil extrascolaire et temps libre organisé en collaboration avec l'ISBW à l'école de Baisy-Thy.

Agriculture

- Approbation de l'organisation et de la tarification d'un voyage à la Foire Libramont dans le cadre de la commission de l'agriculture.
- Approbation de la composition de la commission communale de l'agriculture. (Voir article).

CPAS

- Approbation du compte de l'exercice 2012 du Centre Public d'Action Sociale, la part communale s'élevant à 1.184.603€.
- Approbation des modifications budgétaires n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2013.

Emploi

- Approbation de la clôture de la convention relative à la gestion de la Maison de l'Emploi et redéploiement de la politique de l'Emploi par la Ville et le CPAS.

Environnement

- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ASBL VAP en vue de la gestion d'une antenne VAP sur le territoire de Genappe.
- Renouvellement de la convention avec l'ASBL Terre relative à la collecte des déchets ménagers textiles sur le territoire de Genappe.

Egalité des chances

- Approbation de l'adhésion de la Ville à la Charte de l'Egalité des chances afin de lutter contre les discriminations et les inégalités.

Finances

- Avis favorable sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Loupoigne.
- Avis favorable sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy.
- Avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Genappe.
- Avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Houtain-le-Val.
- Approbation des montants relatifs aux avantages en nature accordés aux associations au cours de l'exercice 2012.
- Attribution de subventions à diverses associations pour l'exercice 2013.

Intercommunales

- Approbation de l'ordre du jour des assemblées générales extraordinaires et ordinaires de l'IBW, du 26 juin 2013.

Patrimoine

- Avis favorable sur le projet d'Arrêté du Gouvernement wallon portant la création de la Réserve Naturelle Domaniale: «Les décanteurs de la Sucrerie de Genappe» à Genappe, Loupoigne et Vieux-Genappe.
- Approbation de déplacement partiel du sentier n° 75 repris à l'Atlas des communications vicinales de Bousval.

Seniors

- Approbation de l'organisation et de la tarification du repas

dansant du 3 octobre 2013 au prix de 25€. La part communale s'élève à 11€ par ayant droit.

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux complémentaires pour l'isolation des combles de l'école communale de Loupoigne. Montant de la dépense de 4.774€.
- Ratification d'un marché de services pour l'entretien des extincteurs et dévidoirs pour les années 2013 à 2016.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'inertage et le remplacement de cuves de mazout dans divers bâtiments de la Ville de Genappe. Estimation de la dépense: 22.000€.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour le calorifugeage de conduites de chauffage des bâtiments de la Ville.
- Le présent marché a pour objet la fourniture et la pose d'isolation sur les conduites de chauffage et de production d'eau chaude de bâtiments de la Ville de Genappe. Il s'agit d'isoler des tuyaux dans les chaufferies et dans des espaces non chauffés ou dans des espaces chauffés selon certaines conditions techniques. Estimation de la dépense: 9.268€.
- Décision de recourir à la centrale de marchés constituée par l'intercommunale SEDILEC pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux de pose d'installations d'éclairage public.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour la mise en conformité des alarmes anti-intrusion, incendie et détection de fuite de gaz d'écoles communales. Estimation de la dépense: 70.000€.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour le réaménagement complet de la plaine de jeux de la piscine communale. Estimation de la dépense: 14.000€.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux destinés à l'implantation d'un local préfabriqué pour l'unité scout de la ville. Estimation de la dépense: 183.532€.
- Approbation d'un avenant au marché de travaux pour la réfection de voiries en hydrocarboné du programme 2013 montant de la dépense: 50.000€.
- Approbation d'un avenant au marché de travaux pour l'entretien et les réparations de voiries, pour l'année 2013.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réalisation d'une voie verte entre Houtain-le-Val et Loupoigne: Estimation de la dépense: 600.000€ dont 450.000€ de sub-sides.

Principales décisions du Conseil communal du 27 août 2013

Conseil communal

- Démission de Monsieur Etienne Legrand Conseiller communal et Échevin.
- Prestation de serment et installation de Monsieur Michaël Rouffange en qualité de Conseiller communal.
- Adoption de l'avenant au Pacte de majorité issu des élections communales du 14 octobre 2012 et prestation de serment de Monsieur Christophe Hayet en qualité d'Échevin des Travaux.

Environnement

- Approbation des engagements de la Ville dans le programme d'action du Contrat de rivière 2014-2016.

Finances

- Prise d'acte de l'arrêté du Collège Provincial du Brabant wallon du 11 juillet 2013 approuvant le Compte communal de l'exercice 2012.
- Prise d'acte de l'arrêté du Collège Provincial du Brabant wallon du 20 juin 2013 approuvant les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2013.
- Avis favorable quant au compte 2012 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val.
- Avis favorable quant au compte 2012 de la Fabrique d'église de Ways.
- Avis favorable quant au compte 2012 de la Fabrique d'église anglicane «All Saint's, Waterloo».
- Avis favorable quant au budget 2013 de la Fabrique d'église anglicane «All Saint's, Waterloo».
- Prise d'acte du non-enrôlement de taxe sur les pylônes ou mâts affectés à un système global de communication mobile ou à tout autre système d'émission et/ou de réception de signaux de communication pour l'exercice 2013.
- Attribution d'une subvention complémentaire de 550€ à l'association «Musique à Glabais».

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour le remplacement des brûleurs mazout par des brûleurs gaz de ville équivalents. Estimation de la dépense: 6500€
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services – pour la mise en œuvre d'un système de télé-relève pour les différentes cuves de la Ville. Estimation de la dépense: 11.960€

Divers

- Approbation de la Convention entre l'État belge et la Ville pour la délivrance des titres de séjour et des passeports biométriques.
- Reconduction de la Convention d'affiliation au Service provincial de la santé cadre entre la Province du Brabant wallon et la Ville de Genappe

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicaps.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine - Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05
christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be



AUX FACTURES TROP CHERES

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À
75% VOS FACTURES D'ÉNERGIES



AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

Etait Civil

Naissances

BACKX Louise d'Houtain-le-Val
BENKSSIM Sami de Genappe
BODART Sofia de Loupoigne
BOLAND Zoé de Genappe
BOSMAN Alessia de Bousval
BRAUN Jean de Bousval
CHAPELLE Valentine de Baisy-Thy
DELANGRE Lola de Baisy-Thy
DEVILLERS Maillyse de Ways
DUBOIS Klara de Genappe
DURRÉ Ysaline de Vieux-Genappe
HEINEN Elisa de Bousval
HERMAN Edgar de Bousval
HERMAN Léon de Bousval
HUET Aurélien de Baisy-thy
KAJOUA Imen de Genappe
LARBÈRE Eve d'Houtain-le-Val
LEGROS Haley de Bousval
LOOS Timothé de Baisy-Thy
LORIAUX Gaspard de Bousval
MINET Nell de Bousval
MOUREAU Rose d'Houtain-le-Val
MUNOZ-TELLO Amalia de Genappe
PLANCQ Camille de Bousval
PONCIN Charly de Loupoigne
QUINET Timéo de Bousval
RUBEN Gauthier de Ways
RULLENS Claudia de Baisy-Thy
RUSS Gabrielle de Glabais
STORMS Eléonore de Loupoigne
SWATEK Léandre de Bousval
VANDEKERCKHOVE Summer de Genappe

VANDERCAPELLE Kévin de Genappe
VANDERVEKEN Léo de Loupoigne
Mariages
GILLET François et PARMENTIER Marie de Genappe
LIÉGEOIS Laurent et CLAES Nathalie de Houtain-le-Val
HUBLAU Christian et NOVAKOVSKA Tetyana de Glabais
CUMPS Maxime et BLOCRY Sarah de Waterloo
LÉONARD Jean-Pierre et BULTOT Axelle de Vieux-Genappe
KABIR Raehda et BODART Maureen de Genappe
WAUQUAIRE Sébastien et DE VLEES-CHAUWER Corinne de Loupoigne
DEFALQUE Alban et DELPORTE Anne de Bousval
de BOLLÉY Stéphane de Baisy-Thy et de CARTIER d'YVES Aymeline d'Hoeilaart
MINICI Jean-Marie et MODUGNO Mandy de Baisy-Thy
BRASSINNE Laurent et BERTELS Jennifer de Ways
EECKHOUT David et TESTELMANS Cindy de Vieux-Genappe
RYSSSEN Laurent et LEFÉVERE Valérie de Vieux-Genappe
THOMAS Olivier de Baisy-Thy et MORAËL Bénédicte de Woluwe-Saint-Pierre
ETIENNE Olivier de Charleroi et FEVRIER Daphné de Baisy-Thy
LECLERCQ Jérôme et DEFRENNE Coralie de Loupoigne
STASSIN Michel et MANARIYO Espérance

VANDEGHINSTE François et VAN-HAVERBEKE Florence de Vieux-Genappe
Décès
AUBRY Pierre de Loupoigne (1927)
BERNARD Jules de Loupoigne (1923)
BOUSMAN René de Vieux-Genappe (1916)
BURTON Irène de Genappe (1919)
BROUWET Gilberte de Genappe (1931)
CLERBOIS Philippe de Genappe (1963)
CLYNCKE Angela de Baisy-Thy (1922)
DE CONINCK Marie Ange de Genappe (1928)
DE COOMAN Jean de Bousval (1939)
DECOUX Julia de Waterloo (1919)
DELTOUR André de Bousval (1928)
DÉOM Marie Louise de Loupoigne (1924)
DEPERCENAIRE Anne Marie d'Houtain-le-Val (1924)
FABRY Fany de Nappe (1926)
GINION Suzanne de Bousval (1925)
HAUBRUGE Patricia de Baisy-Thy (1957)
HOOGHE Sébastien de Vieux-Genappe (1976)
HUWAERTS Bertha de Genappe (1929)
JANSSENS Reginald de Bousval (1946)
JOURDA de VAUX Louise de Baisy-Thy (1914)
JUNIAUX Jean de Ways (1921)
LACROIX Eva de Genappe (1921)
LEGRAND Joseph de Ways (1932)
REMBOLD Andrée de Ways (1936)
TUBIERMONT Marie Jeanne de Vieux-Genappe (1934)
TYCKAERT Pierre de Ways (1948)
VANDERLINDEN Alain de Baisy-Thy (1955)
VLEMINCKX Theresia de Vieux-Genappe (1914)
WÉRY Pierre de Walcourt (1957)

LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS



Activités sportives et récréatives

Gymnastique – Eneo Sports
Gymnastique dynamique : le lundi à 12h45 à 13h45.
Renseignements et inscriptions : M.Vincke 067/55.65.84 (Secrétaire).
Gymnastique douce : le lundi de 14h à 15h.
Salle B du hall omnisports.
Reprise des cours : 2 septembre.
Renseignements et inscriptions : J. Cordier 067/77.28.92 (Secrétaire).

Marche Nordique – Marno Genappe
Mardi de 9h à 11h.
Le lieu de rendez-vous sera fixé lors de l'inscription.
Reprise des cours : 1^{er} septembre.
Renseignements et inscriptions : M.Vincke 067/55.65.84 (Secrétaire).

Yoga
Mercredi de 10h30 à 11h30.
Espace 2000 - Salle de danse à l'académie.
Reprise des cours : 4 septembre.
Renseignements et inscriptions : ASBL Harmonie Tél. : 067/77.32.19

Danse country
Premiers pas : mercredi de 18h45 à 19h45.
Débutants : mercredi de 20h à 21h30.
Salle St Martin, 15 Grand Route à

Ways.
Intermédiaires : mardi de 12h30 à 14h30
Hall omnisports, 5 rue Couture Mathy à Genappe (parking Beghin).
Reprise des cours le 17 et le 18 septembre.
Rens. : Y. Demoulin 0479/27.40.89 ou sur place.
yvette.demoulin@yahoo.fr.

Autres activités
Diversissement cérébral - Scrabble
Jeudi après-midi.
Espace 2000, 14 à Genappe.
Rens. : M. Franche 067/77.11.59.

English speaking with a native
Lundi et vendredi.
Reprise des cours le 16 septembre.
Rens. : 0471/65.71.03.

Cours d'informatique
Mercredi et vendredi matin. Une réunion d'information début octobre. Reprise des cours fin octobre.
Bibliothèque de l'Espace 2000 - Local 16.

Atelier couture, crochet et tricot
Mardi de 9h à 16h.
Espace 2000 – Local 14.
Rens. : A.Hanssens 0479/36.70.36.

A. Hanssens – Lefevre
Présidente de la Commission «Seniors»
H. Tubiermont
Échevin du 3^e âge

Garde médicale

Septembre	
15 Dr Glibert	067/77.20.01
22 Dr Guillaume	067/77.17.53
29 Dr Guyette	067/77.14.04
Octobre	
6 Dr Hachez	067/77.35.60
13 Dr Briclet	067/77.10.49
20 Dr Dardenne	067/77.35.61
27Dr Devaux	067/77.37.57



Pour l'information au jour le jour visitez
www.genappe.be



Repas dansant

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^e âge propose aux seniors toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Repas dansant
Jeudi 3 octobre 2013 à12h à la Salle polyvalente de l'Espace 2000.
La commission «Seniors» organise son traditionnel repas dansant pour les seniors, à partir de 60 ans. Le compagnon, l'épouse ou l'époux habitant à Genappe et n'ayant pas atteint l'âge de 60 ans a la possibilité d'accompagner la personne ayant droit en payant l'entièreté du repas soit: 25€. Prix du repas pour les ayants droit: 14€.
Après l'apéritif composé de kir royal et de zakouskis chauds, vous avez le choix entre différents menus à préciser sur le bon d'inscription à

nous renvoyer dûment complété avant le 25 septembre 2013.

Menu 1
Magret de canard fumé et sa mousse de canard sur petite fraîcheur et coulis de noix. Tournedos de veau, sauce Grand-Veneur, chicons braisés, pomme croquignole.

Menu 2
Magret de canard fumé et sa mousse de canard sur petite fraîcheur et coulis de noix
Suprême de faisan en croûte de noix, sauce poivrade, sur tatin de pommes flambées au calvados, croquignole Crécy au cerfeuil.

Menu 3
Ravioles de lotte et langoustines, sauce au basilic - Tournedos de veau, sauce Grand-Veneur, chicons braisés, pomme croquignole.

Menu 4
Ravioles de lotte et langoustines, sauce au basilic - Suprême de faisan en croûte de noix, sauce poivrade, sur tatin de pommes flambées au calvados, croquignole Crécy au cerfeuil.

Menu 5
Végétarien.

Trilogie de desserts: crème brûlée des îles, mousse au chocolat noir, bavaois aux framboises et un café.
Le prix d'un repas pour les ayants droit est de 14€ en espèces, boissons non comprises
Le prix du repas pour le conjoint de moins de 60 ans est de 25€ en espèces, boissons non comprises

Réservations indispensables
avant le 25/9 à l'Accueil de l'Hôtel de Ville du ma. au ve. de 10h à 11h ou le jeudi de 16h30 à 19 h 30 auprès de Nicole Couronné - 067/79.42.01.

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél: 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be



Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 25 septembre 2013.

Nom Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

Date de naissance..... Nombre de personnes

Je choisis le menu 1 – menu 2 – menu 3 – menu 4 - menu 5 (entourer le menu choisi)

Je participe au repas dansant le jeudi 3 octobre 2013 à 12 heures et je m'engage à payer la somme de X 14€ et X 25€ en espèces avant le 25 septembre 2013 auprès de Nicole Couronné Tél. : 067/79 42 01.



Association à la loupe: L'APEC

Service après-vente garanti!

Des vitrines attrayantes, un accueil personnalisé et la qualité du service après-vente sont les maîtres-atouts des commerces de Genappe. Quel que soit le domaine d'activité, notre entité regorge de talents à l'esprit innovant. Renaud Van Peteghem, le nouveau président de l'association des commerçants, nous en dit plus.

CCG: Présentez-nous brièvement votre association.

Renaud Van Peteghem: L'APEC, l'Association pour la Promotion Economique et Commerciale de Genappe, a pour but de promouvoir l'activité économique et commerciale de Genappe. Notre asbl, reconnue et soutenue par la Ville, place donc son énergie et ses moyens au service du commerce, de l'entreprise et de l'artisanat.

CCG: Comment est-elle née?

R.V.P.: L'association des commerçants est active depuis très longtemps dans le pays du Lothier. Dominique Bulet est la présidente la plus ancienne que je connaisse. Son père et son grand-père occupaient déjà la même fonction...

CCG: Vos activités?

R.V.P.: Plusieurs fois par an, nous invitons la population à nous rencontrer. Pour cela, nous organisons notamment une journée porte-ouverte intitulée cette année «Un dimanche à Genappe» et le traditionnel Marché de Noël dont nous repensons la formule. Régulièrement, nous sommes consultés sur des sujets sensibles qui nous concernent: la sécurité, la mobilité, l'aménagement de l'espace public... Donc, plus nous sommes nombreux, plus on a de la voix!

CCG: Quelles sont les personnes qui s'y investissent?

R.V.P.: Actuellement, l'association regroupe une trentaine de membres, actifs dans des secteurs très variés. Il s'agit de commerçants, de chefs d'entreprises et d'artisans soucieux de participer au redéploiement économique de leur commune et de lui redonner ses lettres de noblesse. C'est la pluralité des acteurs qui enrichit nos actions. Ces hommes et ces femmes sont pour la plupart des voisins, souvent devenus des amis.

CCG: Votre public?

R.V.P.: La population bien sûr, mais pas uniquement. Genappe est une commune très appréciée par ses habitants et ceux des communes périphériques. Elle a la réputation d'être agréable à vivre et à taille humaine. On commence à voir des gens d'ailleurs venir faire leurs courses à Genappe. C'est le résultat du bouche-à-oreille, des par-

kings, du petit zoning implanté le long de la nationale, de l'accessibilité... Mais c'est la qualité d'accueil et le service rendu qui font vraiment notre différence.

CCG: Quelle importance accordez-vous à votre lieu de vie?

R.V.P.: Je suis personnellement très attaché à ma ville. J'y occupe une profession libérale et j'y vis depuis presque 20 ans! Au sein de l'association, nous sommes tous motivés par l'envie de dynamiser le cadre de vie qu'offrent notre entité et ses huit villages. Le moteur de nos actions, c'est l'envie d'aller de l'avant, de rendre Genappe toujours plus accueillante et dynamique tout en misant sur son caractère rural. Pour cela, il faut être patient, mais on sent que les choses bougent, qu'un renouveau se met en place. Le réaménagement du centre-ville en fait partie.

CCG: Quelles sont les collaborations envisagées?

R.V.P.: Nous travaillons en étroite collaboration avec le Syndicat d'Initiative dans une démarche de valorisation de Genappe. Au sein de l'APEC, nous sommes tous des bénévoles actifs professionnellement alors, les compétences, la disponibilité et l'efficacité de cette équipe sont précieuses pour la mise sur pied de nos organisations communes. Pour «Un dimanche à Genappe», nous collaborons plus spécifiquement avec les clubs sportifs, les associations et le Centre culturel que nous soutenons aussi pour sa «Vitr'In de Créateurs». De manière générale, nous nous associons volontiers à d'autres festivités afin de faire connaître nos commerçants. Sans oublier la Ville qui nous aide pour la logistique.

CCG: Votre agenda pour les prochains mois?

R.V.P.: Le 15 septembre, «Un dimanche à Genappe» propose de faire se rencontrer de manière conviviale les commerçants, les acteurs du monde associatif, les clubs sportifs et les citoyens. Cette journée se déroulera autour de dégustations, de démonstrations et d'animations variées. Ce n'est pas tant le «produit» qui sera mis en avant, mais bien l'humain et l'échange. Le Marché de Noël se tiendra, quant à lui, les 14 et 15 décembre.

CCG: Vos projets?

R.V.P.: Notre ambition est de rassembler plus de monde autour de la table afin de travailler ensemble vers un but commun. Mais que les commerçants décident de nous rejoindre ou pas, nous sommes contents des initiatives qui peuvent nourrir notre cause.

CCG: Alors, si «l'APEC» était une discipline, laquelle serait-elle?

R.V.P.: Ce serait la gymnastique artistique car il faut beaucoup de souplesse pour concilier l'avis de tous et rallier ceux qui ne voient pas l'utilité de notre travail.

CCG: Un courant artistique?

R.V.P.: Le fauvisme car c'est un hymne à la couleur et à une vision heureuse du monde.

CCG: Une personnalité?

R.V.P.: Eddy Merckx qui représente la persévérance avec simplicité et gentillesse.

CCG: Un héros de fiction?

R.V.P.: Alice au pays des merveilles qui évolue dans un univers imaginaire avec des personnages très hétéroclites.

CCG: Une qualité?

R.V.P.: L'optimisme et la convivialité qui règnent dans nos réunions ainsi que dans les commerces.

CCG: Un défaut?

R.V.P.: Bah... On aime tous boire un petit verre durant nos réunions (rires)!

CCG: Une devise?

R.V.P.: N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites. Décide de vouloir ce qui arrive et tu seras heureux.

CCG: Une confiance?

R.V.P.: Mes collaborateurs m'ont confié que lors d'une précédente édition du Marché de Noël, il faisait tellement froid que les huîtres et le champagne ont commencé à geler! Les exposants ont tous bien failli perdre un orteil, mais, malgré ces conditions, ils sont restés à leur stand jusqu'au bout.

L'APEC
Contact: Renaud Van Peteghem
Tél.: 067/77.37.14 - 0477/32.94.03
www.commercesgenappe.be

Tous en piste

Nouveau: le cirque ouvre ses portes aux jeunes acrobates en herbe. Durant les congés d'automne, les enfants pourront goûter aux plaisirs multiples de cette discipline qui en fait rêver plus d'un. Monocycle, échasse, diabolo, clown..., le stage «Quel cirque!» pour s'amuser en apprenant.

Aussi, du 28 au 31 octobre prochains, les enfants de 6 à 13 ans auront l'occasion de s'initier aux différentes techniques formant un joli méli-mélo d'activités: jonglerie (balles, foulards, massues...), équilibre (fil, boule, tonneau, rollabolla...) et jeu d'acteur.

C'est l'École de Cirque du Brabant wallon, dont les formateurs possèdent un diplôme pédagogique en techniques de cirque, qui accompagnera les jeunes participants à explorer leur potentiel corporel et laisser libre cours à leur expression créative. Baignés dans une atmosphère favorisant l'entraide et le respect mutuel, les élèves acquièrent rapidement les compétences nécessaires pour la manipulation d'objets et l'équilibre sur ceux-ci.

En développant le sens créatif, la

conscience corporelle par le mouvement et la relation aux autres, la proposition «Quel cirque!» allie plaisirs, apprentissages et rencontres. Parce que tout le monde aurait un jour voulu être un artiste...

Pour compléter l'expérience circassienne, les participants pourront assister gratuitement au génialissime spectacle clownesque et acrobatique de Xavier Bouvier et Benoît Devos: «Slips Inside», programmé le dimanche 27 octobre.

En pratique:

Le stage «Quel cirque!» est une organisation du Centre culturel de Genappe.

Dates: du lundi 28 au jeudi 31 octobre 2013

Heures: de 9h à 16h (possibilité de garderie)

Lieu: Salle polyvalente super équipée - Espace 2000 à Genappe.

Prix pour la semaine comprenant l'encadrement, le matériel et l'assurance: 70€ (pique-nique à prévoir).

Infos:

Inscription obligatoire au 067/ 77 16 27 ou sur info@ccgenappe.be. Nombre de places limité.



CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE

Simonart Roland
Rue du Cerisier 79 - 1490 Tangissart
010/61.37.62 - 0476/22.56.14



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

CENTRE CULTUREL

Osons les docs!

Le Centre culturel de Genappe inaugure un cycle dédié aux films documentaires. Ce nouveau rendez-vous intitulé «La boîte à docs» se veut accessible, convivial et de qualité. Une fenêtre ouverte sur notre société et la création cinématographique, à l'instar de la première projection «Silence radio», un portrait tendre et décalé qui nous parle des chansons qui marquent une vie.

Radio Puisaleine est une station associative qui émet dans la campagne picarde. Une radio qui passe de l'accordéon musette, les tubes de Michel Sardou et de Cloclo. Soit le genre de fréquences sur lesquelles on ne s'arrête pas ou alors pour glousser un peu.

Ici, les vieilles rengaines sont autant d'occasions pour chacun(e) de revivre un épisode heureux du passé en le partageant avec d'autres. À travers leur poste de radio, ils se rencontrent, rient, passent la musique qu'ils aiment, chantent et dansent.

Car la nostalgie peut être une émotion puissante. Il suffit de voir ce grand-père pour qui «Le Plus beau tango du monde» de Tino Rossi est un bain de jouvence, un ticket pour une époque heureuse lorsque,

jeune homme, il participait à des concours de danse.

Les poupées en porcelaine, les tissus bariolés, les assiettes décoratives..., on oublie vite le kitch des décors car le sujet est autrement universel. Le réalisateur belge, Valéry Rosier, qui ne renie d'ailleurs pas son goût pour la chanson populaire française, n'a pas la caméra moqueuse, mais fraternelle...

En pratique :
Projection du film «Silence radio» et verre de l'amitié
Quand ? Le vendredi 27 septembre à 20 heures.
Où ? Au Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles 14 à Genappe.
Gratuit dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'action «Osez le cinéma belge» coordonnée par le Centre du Cinéma et La Quadrature du Cercle, réseau des programmeurs de cinéma.

Infos et réservations
067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be (nombre de places limité).
Découvrez au fur et à mesure les projections programmées dans le cadre de «La boîte à docs» sur www.cccgenappe.be.





THEWINEAGENCY®
ONLINE
WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

- Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
- Conseils téléphoniques : **067 555 888**

 twitter.com/thewineagency1
 facebook.com/thewineagency

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS

43 ans

www.beautyhome.be

beauty.home@skynet.be

Volet mini-caisson

Action :

- 22 couleurs gratuites
- Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE

Intérieure - Extérieure

TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

MOULURES • DÉCORATION

Portes et châssis en PVC

Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

INTERIEUR ET EXTERIEUR

TAPISSAGE • PORTES COUPE-FEU

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88

Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Tout le monde est «En-Quête»

«Un tire-bouchon, c'est utile; est-ce que ma vie doit être utile?». Créé à partir de témoignages sonores, le spectacle «En-Quête» parle de nos sensations humaines, de nos questions sur l'(in)utilité d'être, de l'importance de nos choix, de la peur du vide, de notre attachement aux autres... Le sens de la vie, ni plus, ni moins, décortiqué avec humour et tendresse.

Attendez-vous à être surpris. C'est par une joyeuse course de spermatozoïdes que la compagnie théâtrale «Lune et l'autre» vous accueille dans son antre. Lovés dans de confortables poufs, vous entrez dans une ambiance organique et sonore qui n'est pas sans rappeler le ventre d'une mère.

Là, deux êtres, entre cellules, anges et globules, cherchent à comprendre le sens de la vie. Pour aborder cette grande énigme, différents angles sont proposés, avec comme point de départ l'arrivée au monde et puis la fragilité de l'existence, la course au temps... Une série de témoignages drôles, touchants et souvent surprenants alimentent alors le spectacle conçu dans une forme intimiste.

Naïvement, les deux comédiennes répertorient les faits et les émotions récoltés, développent des hypothèses «poético-scientifiques». Pas de réponses précises à ces grandes questions existentielles, mais plutôt l'envie de croquer la vie à pleines dents, de risquer l'aventure humaine,

avec ses rencontres, ses petits bonheurs, ses doutes, ses peines, ses plaisirs... Parce que ça a du goût!

En pratique:
Deux représentations, le dimanche 15 septembre à 15h et à 18h.
Sur le parking Beghin dans le centre de Genappe.
Entrée: 5€ - moins de 18 ans: 3€. Nombre de places limité.
À partir de 10 ans.

Réservations: Centre culturel de Genappe - 067/77.16.27
info@ccgenappe.be

Dans le cadre d'«Un dimanche à Genappe», une journée dédiée au savoir-faire des commerçants, artisans et associations locales.

Zoom sur le Tof Théâtre!

Depuis 20 ans à Genappe

Créé en 1987 par Alain Moreau, le Tof Théâtre est devenu une compagnie incontournable dans le secteur du théâtre en Communauté française. En 25 ans d'existence, Alain Moreau a mené la création de vingt spectacles à destination du jeune public et des adultes, qui ont été présentés dans près de 27 pays. Voilà un beau parcours pour cet artiste qui s'est installé à Genappe il y a 20 ans!

À cette occasion, la Ville de Genappe accueille en résidence à l'Espace 2000 le Tof Théâtre pour une semaine festive, «ZOOM TOF», en collaboration avec l'échevinat de la culture et le Centre Culturel. Cette semaine est pour le Tof Théâtre «une occasion de redire, malgré leurs tournées lointaines, leur attachement à participer à la vie culturelle locale. Beaucoup d'entre nous se rappellent encore des événements tels que le cabaret «Pied de Nez» et les deux festivals «Des Pieds et des Mains» qui ont été organisés par la compagnie en collaboration avec les associations locales et les pouvoirs publics. Et puis, le Tof théâtre a pris ses quartiers dans l'ancien cinéma Monty affichant sa volonté d'investir dans un lieu culturel à Genappe. Ce dernier sujet sera d'ailleurs évoqué avec Alain Moreau au travers d'une interview dans le prochain numéro du «Journal de Genappe» (octobre 2013).

2 spectacles sinon rien

En attendant, la semaine se prépare activement et nous pouvons déjà dévoiler un programme alléchant qui se déroule du 14 au 17 octobre 2013. Cette semaine festive se déroulera en deux temps, une première partie sera consacrée au «Théâtre à l'école» avec 3 séances du spectacle «Piccoli Sentimenti», la deuxième partie présentera le 18 et le 19 octobre en tout public «Piccoli Sentimenti» et la dernière création du Tof Théâtre «Dans l'Atelier». «*Piccoli Sentimenti*» nous dévoile «*tout un univers qu'une marionnette, sorte de ver de terre au visage de clown, va découvrir. Le petit personnage exprime sans mots, mais avec un langage particulier et des sons, son étonnement, son ravissement, sa peur, sa colère... tous ces*»piccoli sentiment*«qui font grandir. Un bijou de sensibilité et de finesse!»* (Françoise Sabatier-Morel – oct 2011 – Télérama).

«*Dans l'Atelier*», Alain Moreau puise son inspiration dans sa propre fabrication de Marionnettes et «*nous emballe, en 15 minutes, un thriller jouissif, dont le comique trash ferait pâlir d'envie Tarantino. Que les parents se rassurent, ils peuvent y emmener leurs enfants*

(à partir de huit ans tout de même). Pantin à moitié fini, son personnage tente tant bien que mal de s'achever lui-même, jusqu'à prendre le pouvoir sur ses manipulateurs et anéantir les intermédiaires gênants.» (Le soir, Catherine MAKE-REEL).

«*Piccoli Sentimenti*» et «*Dans l'Atelier*» seront présentés le vendredi 17 octobre à 20h à l'occasion d'une soirée de gala à la salle polyvalente de l'Espace 2000. Ces deux spectacles seront également programmés le samedi 19 octobre dans l'après-midi. Renseignements et réservations au Centre Culturel de Genappe au 067/77.16.27.

Vincent Girboux
Échevinat de la Culture

Le goût du sucre #7

Parlez-nous (encore) de l'ancienne sucrerie...

«Mon père travaillait déjà à l'usine, comme veilleur de nuit. Moi, j'ai commencé à la sucrerie en 1977, d'abord comme aide-mécanicien. Un jour, le directeur est venu me voir parce qu'il manquait un magasinier. J'ai accepté. J'ai tout appris sur le tas, avec l'aide des an-

ciens: faire l'inventaire des pièces, le relevé des compteurs électriques et de gaz, des produits chimiques... Entre deux campagnes sucrières, il y avait pas mal de boulot, parce qu'on faisait l'entretien du matériel et qu'il fallait fournir les pièces de rechange pour remplacer celles, défectueuses, des vannes, des pompes et des moteurs...Pendant la haute saison, il y avait tout un petit monde qui gravitait autour de la sucrerie: le marchand de frites qui s'installait devant l'usine pendant trois mois, les chauffeurs de camion qui allaient boire leurs verres chez Gaston, et tous les saisonniers qui venaient des environs et qui en profitaient

pour faire leurs courses à Genappe. L'usine faisait vivre les commerçants de Genappe. C'est d'ailleurs pendant une campagne sucrière que j'ai rencontré ma femme, qui avait été engagée comme saisonnière. Quand on s'est marié, on a fait une fête à l'usine. J'ai vécu 27 belles années là-bas...»

Michel Richard,
magasinier

Le projet «Carré Blanc» mené par le Centre culturel de Genappe se poursuit. D'ici quelques mois, une publication et un site Internet dédié à cet ancien site industriel verront le jour.

Si vous désirez nous faire part de votre témoignage et participer à ce travail de mémoire, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27 ou sur fabrice@ccgenappe.be.

11



L'école de devoirs «L'arc-en-ciel» reprend ses activités en septembre 2013

Ni une étude, ni une garderie, l'école des devoirs «l'arc-en-ciel» organisée par la Ville et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, joue un rôle original dans l'accueil des enfants, en transition entre l'école et leur milieu de vie. En développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animation, elle contribue à leur épanouissement.

Inscriptions : le 16 septembre 2013 de 15h à 18h
Rue de Bruxelles, 14 à Genappe

Renseignements

Stéphanie Bury Echevine : 067/79.42.06
Chantal Sablon – Service des Affaires Générales : 067/79.42.46
Marie-Christine Michaux : 0494/13.03.37



16^e Journée sportive inter-écoles

Près de 770 enfants venant de 9 écoles du réseau libre et communal de l'entité, se sont retrouvés le 25 juin dernier à la plaine communale, dans le Hall omnisports, à l'Espace 2000, à l'école Saint-Jean et au terrain de football situé dans la rue de Ways pour une journée d'initiation sportive histoire de clôturer l'année scolaire avec un avant-goût de vacances.

Cette journée organisée par l'Echevin des Sports , Hector Tubiermont en collaboration avec l'Echevine de l'enseignement Stéphanie Bury était basée avant tout sur l'apprentissage et l'initiation de disciplines sportives sans le moindre esprit de compétition.

Les différents ateliers proposés étaient: Soo-Bahk-Doo, yoseikan-Budo, kung fu wu shu, athlétisme, basket, balle-pelote au fronton, snag Golf, football, pétanque, tennis de table, badminton, trampoline, École du Cirque, tir à l'arc, tour d'escalade gonflable, mini tennis, hockey, quad, pétanque et de la pêche...

Cette année la Province a soutenu l'initiative en fournissant une collation aux enfants ainsi que l'IECBW et certains commerces locaux.

L'ensemble des participants manifeste toujours beaucoup d'enthousiasme durant cette journée qui leur est entièrement dédiée. Une occasion unique de découvrir le sport dans tous ses états.

Stéphanie Bury
Échevine

Place aux enfants

Le 19 octobre 2013: L'univers des adultes s'ouvre aux enfants de 8 à 12 ans!

«Place aux Enfants» est une activité ludique, mais aussi pédagogique. Ce jour-là, grâce à un éventail de parcours différents, le monde des adultes s'ouvre à la curiosité des enfants qui observent et participent aux activités économiques, politiques, sociales, culturelles et sportives de leur quartier, de leur commune. Ils découvrent l'envers du décor des adultes en pénétrant sur leurs lieux de travail.

Comment participer à cette passionnante journée ?

Des formulaires d'inscription seront distribués dans toutes les écoles primaires de Genappe. Ils seront également disponibles à l'Hôtel de Ville, à la Bibliothèque publique et sur le site de la Ville: www.genappe.be à partir du 18 septembre 2013.

Les inscriptions doivent être déposées pour le 25 septembre 2013 au plus tard à la Bibliothèque publique de Genappe, Espace 2000 à Genappe.

Recherche Passe-Murailles!

Nous recherchons des «passe-murailles», ces personnes encadrent les enfants pendant la journée pour les véhiculer, les guider dans leurs questions, stimuler leur intérêt et leur attention, partager avec eux les découvertes et en profiter aussi personnellement. Le



comité «Place aux Enfants» lance un appel aux bonnes volontés pour soutenir ce projet en endossant le costume de Passe-muraille le temps d'une journée! Intéressé ?

Renseignements

Stéphanie Bury, Échevine : 067/79.42.06
Rebecca Nicais, Service Affaires Générales: 067/79.42.43
Virginie Dumont, Bibliothèque publique de Genappe: 067/79.42.92
«Place aux enfants» est une organisation de la Ville de Genappe avec la collaboration de la Province du Brabant wallon



Plaine de vacances

Plaisir des enfants, tranquillité des parents...

Il est indéniable que les plaines offrent une alternative précieuse aux parents confrontés au casse-tête organisationnel des vacances.

Cet été, nous avons accueilli, encadrés, animés plus de 200 enfants.

La plaine de vacances est un lieu de vie qui suscite quantité d'apprentissages formels ou informels, c'est pourquoi des activités diversifiées ont été proposées.

Au programme: grands jeux de solidarité, ateliers «nature» avec l'asbl Natur'Art, randonnées en vélo encadrées par la Police locale, pratique de différents sports avec la collaboration de Starting Block et de l'ADEPS, la piscine de Genappe... par cette chaleur, que du bonheur!

La plaine de vacances est également un espace culturel. Les maisons qui bordent la Grand Place de Bruxelles sont souvent des maisons d'anciennes corporations de métiers, le saviez-vous? Vos enfants l'ont appris, ils ont également pu découvrir l'art urbain au travers de différentes techniques telles que le

graff et la peinture murale.

Je tiens à remercier toute l'équipe d'animation pour l'excellent travail accompli au niveau de l'encadrement et des animations débordantes d'enthousiasme. Pour la coordination: Julines Toparelli et Sylvain Deneubourg

Pour l'animation: Juliette Dupuis, Clémense Colson, Sébastien Navau, Adeline Stassin, Julie Journé, Daphné Ferreyra, Margaux Wieme, Emilie Denisty, Virginia Emanuel, Elise Elskens, Mari-Jo Hamande., Marie-Paule Gallemaert, Rachel Sadar Raj, Arélie Cahen, Fanny Girboux, Axelle Bohy, Sandy Lardinois, Corentin Thirion, Aurélie Deneubourg, Alix Ulrix, Justine Laurent, Nicolas Fontaine et Laura Duran.

Au nom des «pousse-mousse», des «bubules» et des «arsoilles», nos tous petits, je remercie aussi Guyaume Perniaux et toute l'équipe de l'ISBW.

Découvrez les clichés d'un bel été, les plus beaux sourires de vos enfants sur le site de la ville www.genappe.be

Stéphanie Bury
Échevine

agenda

6 AU 30 SEPTEMBRE

Exposition d'aquarelles

M. Laasman expose dans la Salle du Conseil. Exposition accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30.
Le jeudi jusqu'à 19h.

14 SEPTEMBRE

Journée «Sécurité routière»

Deux journées «Sécurité routière» pour les 6 à 14 ans. Comment nos enfants peuvent-ils se déplacer à vélo en toute sécurité dans leur village ?

Organisées par Vivre à Glabais, la Bibliothèque de Glabais, la Zone de Police Nivelles - Genappe et la Ville de Genappe.
Rens.: vivreaglabais@hotmail.com
www.genappe.be.

14 ET 15 SEPTEMBRE

Bousval Beach F'estival

Place de la Gare à Bousval.
Info et réservation: www.facebook.com/pages/ASBL-Bousval

15 SEPTEMBRE

Un dimanche à Genappe

Braderie sous un chapiteau sur la pelouse du Parking Beghin
Renseignement et réservation: APEC – R.Van Peteghem 0496/87.01.68
www.commercegenappe.be.

15 SEPTEMBRE

Spectacle

«Enquête» de la compagnie «Lune et l'autre», le dimanche 15 septembre à 15 h et à 18 h.
Parking Beghin. Dès 10 ans.
Entrée: 5€ - moins de 18 ans: 3€.
Nombre de places limité.
Rés.: Centre culturel 067/77.16.27
info@ccgenappe.be

15 SEPTEMBRE

Visite de la réserve naturelle

Organisée par la Ville départ à 9h. Rens.: Service Environnement: A. Roland - 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be

17 SEPTEMBRE

Théâtre

«Le Ressort», A 20h Salle communale de Loupoigne, rue du Centre 30.
PAF 5€ (1.25€ Articles 60).
Information et réservation: PACAGE - Ch. Gilain: 0495/61.01. 07 - 067/77.39.87 (voir page 2)

20 SEPTEMBRE

Conférence

À 20 h à l'église Saint-Hubert de Baisy-Thy. «Les 250 ans de l'église, éléments de preuve» présentée par R. Lecat. La conférence sera suivie par un concert d'orgues.
Renseignement: R. Lecat: 0499/53.89.88 (voir page 2)

21 SEPTEMBRE

Journée «Sécurité routière»

Pour les 12 à 14 ans. Vérifiez votre vélo pour circuler en toute sécurité. Organisée par Vivre à Glabais, la Bibliothèque de Glabais, la Zone de Police et la Ville de Genappe.
Rens.: vivreaglabais@hotmail.com
www.genappe.be.

21 SEPTEMBRE

Balade touristique

de 11h à 20h pour Télévie 2014, balade en voitures et motos anciennes.
Rens.: J. Delporte: 0477/17 55 69

DU 21 AU 22 SEPTEMBRE

Brocante à Glabais

De 6h à 16 h, rue Reine Astrid et sur le parvis de l'église.
Dîner du village le dimanche de 11h30 à 16h. Organisé par la Glabaisienne.
Rens.: B. Thiteux: 0497/91.75.75

22 SEPTEMBRE

Visite de la réserve naturelle

Organisée par la Ville départ à 9h. Rens.: Service Environnement: A. Roland - 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be

27 SEPTEMBRE

Projection

Film: «Silence radio» et verre de l'amitié, dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'action «Osez le cinéma belge».
À 20h, au Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles 14
Infos et résér.: 067/77.16..27
info@ccgenappe.be - www.ccgenappe.be.

29 SEPTEMBRE

Visite de la réserve naturelle

Organisée par la Ville départ à 9h. Rens.: Service Environnement: A. Roland - 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be

30 SEPTEMBRE

Concert de musique classique

Dans le cadre du Festival Mozart. Œuvres de Mozart et Beethoven à 17h - Eglise St Pierre, Glabais.
Prix des places en prévente: 12€ - Sur place: 14€ au Centre Culturel et au Syndicat d'Initiative de Genappe et à la Boulangerie Falise à Glabais.
Résér.: E. Jonckheere: 02/ 351.15.53
edouard.jonckheere@skynet.be

5 OCTOBRE

Parcours d'artiste

De 12h à 18h dans le cadre des fêtes de la Saint-Hubert.
École communale de Baisy-Thy.
Rens.: Ch. Balestrie: 0495/90.75 .86

6 OCTOBRE

Fête de la Saint-Hubert

Parcours d'artiste, Messe solennelle avec les sonneurs de trompes de chasse, rallye équestre, repas sous chapiteau, groupe de danse Country.
Rens.: Ch. Balestrie: 0495/90.75.86

13 OCTOBRE

Echange de livres

De 14 à 17h, organisé par les Amis de Bousval, à l'école communale de Bousval. Rens.: M. Lemoine: 010/61.20.92

DU 19 AU 20 OCTOBRE

Le week-end du Bois

Syndicat d'Initiative de Genappe: 067/77.23.43
www.sigenappe.be